



Ville de Châtillon-sur-Seine (Côte d'Or)

Budget primitif 2018

Présentation brève et synthétique

Le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 19 octobre dernier a mis en avant les projets de la municipalité pour l'année 2018.

Le budget élaboré conformément à ce même débat d'orientation budgétaire, a donc été bâti en tenant compte d'une certaine prudence au niveau de l'inscription des recettes pour la Ville de Châtillon-sur-Seine.

Une présentation synthétique retraçant les informations financières essentielles détaillée ci-après a été réalisée conformément à l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Situation financière de la Ville de Châtillon/seine
--

(Sources DGFIP pour l'année 2016)

Réduction massive de la dette

La dette par habitant s'élève à 195 € (244 € l'année précédente) contre 959 € pour les communes de la région de même catégorie démographique. Elle est inférieure de plus de 4 fois à celle de la moyenne régionale.

Montant des annuités

Le remboursement des annuités s'élève à 57 € par an et par habitant. Elle est plus de deux fois inférieure à la moyenne régionale qui est de 133 €.

La Capacité d'Autofinancement nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées

L'autofinancement atteint 225 € par habitant contre 102 € par habitant pour les communes de même importance dans la région, soit supérieure de plus de 120 %. Cette marge représente la part disponible pour financer les biens et les investissements entrant dans le patrimoine de la Ville de Châtillon-sur-Seine.

Le fonds de roulement

Il correspond à la différence entre les recettes et les dépenses prévues pour la collectivité. Ce fonds s'élève à 1 848 € par habitant, alors qu'il n'est que de 382 € en moyenne dans la région; il est près de 5 fois supérieur à la moyenne régionale.

Les taux d'imposition

Les taux d'imposition sont nettement inférieurs à ceux pratiqués en moyenne dans la Région.

La taxe d'habitation est celle qui concerne tous les habitants de notre ville. Son taux en 2016 était de 13,92 %. Dans la Région, il était en moyenne de 20,34 %. En 2017, ce taux de 13,92 % a été maintenu à Châtillon-sur-Seine.

La taxe foncière sur les propriétés bâties est celle qui est regardée par tous les investisseurs. Son taux en 2016 était de 15,15 % contre 20,43 % en moyenne dans la Région. En 2017, le taux a également été maintenu.

La C.F.E. (Contribution foncière des entreprises) qui peut être assimilée en partie à l'ancienne taxe professionnelle intéresse directement toutes les entreprises, petites ou grandes, commerces, artisans. Le taux de 14,51 % en 2016 est inférieur au taux moyen régional de 20,97, ce taux a également été maintenu en 2017.

Les priorités du budget 2018

En 2017, d'importants projets ont été ouverts et se sont poursuivis. Certains dossiers ne pouvant se réaliser en une seule année, ils font donc l'objet de report de crédits automatiques sur 2018 afin de permettre leur poursuite à savoir principalement la réhabilitation de l'église des Génovéfains et du centre ville et la construction d'une médiathèque.

Par ailleurs, pour l'année 2018, il a fallu tenir compte des inscriptions de nouveaux crédits budgétaires :

- du besoin de la population pour le maintien des services sur place au quotidien, que ce soit dans le domaine de l'éducation, de la santé, de l'environnement et de la culture et du rôle que la Ville se doit de jouer dans ce cadre,
- de la volonté municipale de soutenir l'activité commerciale de centre ville,
- des engagements de l'Etat en matière de réduction des Dépenses Publiques qui viennent modifier l'équilibre et l'architecture financière des budgets locaux en modifiant les dotations financières,
- des politiques de l'Etat, de la Région, du Département et de l'Europe relatives aux aides envers les collectivités,
- des capacités d'endettement et d'investissement de la Ville dans le respect de la pression fiscale sur les citoyens,
- du rôle moteur que doit jouer la ville centre du Pays Châtillonnais pour faire évoluer tout le Pays Châtillonnais, les deux étant indéniablement liés dans leur évolution,
- la prise en compte au niveau des dépenses de fonctionnement des engagements pris lors des derniers exercices au niveau de plusieurs opérations tout en continuant la politique de maîtrise et de rigueur qui est celle de la Ville depuis de nombreuses années,

De par sa politique de rigueur de gestion et de désendettement menée depuis maintenant une quinzaine d'années, la Ville de Châtillon-sur-Seine a su se dégager des marges de manœuvre et une capacité d'autofinancement qui lui permettent de mener à bien tous les investissements prévus sans emprunt, l'emprunt affiché ne sera d'aucune utilité après la reprise des résultats en cours d'année.

La section de fonctionnement a, cette année encore, été construite dans un souci d'optimisation de tous les chapitres de dépenses en adéquation avec les besoins évalués par chacun des services et des impératifs du Service Public. Animée depuis quelques années, par une démarche de rationalisation des moyens, force est de constater que les marges de manœuvres en la matière se sont considérablement réduites. La Ville se doit en effet de continuer d'assumer certains postes de dépenses tels que le soutien au programme de voirie 2018 exécuté par le SIVOM pour 300 000 € et la participation versée au SICECO qui viennent de fait augmenter la section de fonctionnement.

L'élaboration de ce budget tient compte, bien évidemment, de la poursuite de la volonté de la municipalité de maîtriser les taux d'imposition.

Enfin, ce budget vise à maintenir un niveau de services et d'interventions de la commune auprès de la population, soit directement, par ses actions, soit indirectement par ses subventions auprès des associations locales en adéquation avec leurs actions et leurs implications locales.

Ainsi on peut présenter le budget principal de la ville de manière synthétique comme suit :

Présentation synthétique du budget principal 2018

Le budget primitif du budget principal de la Ville pour l'exercice 2018, soumis à délibération du conseil municipal s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 13 816 594,00 € dont 7 664 494,00 € pour la section de fonctionnement et 6 152 100,00 € pour la section d'investissement.

Section de fonctionnement :

1. Les dépenses réelles de fonctionnement

* le chapitre 011 "*CHARGES DE GESTION GENERALE*" pour un montant total de 2 647 430 € qui se décompose principalement de la façon suivante :

- le chapitre 60 "*ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS*" pour 1 233 880 € enregistre les crédits nécessaires aux achats non stockables (eau, énergie, ...), les produits d'entretien, de voirie, les fournitures scolaires, de bureau, l'alimentation, les produits pharmaceutiques, l'habillement, les abonnements bibliothèque...

- le chapitre 61 "*SERVICES EXTERIEURS*" pour 787 340 € enregistre les crédits nécessaires aux prestations de services avec les entreprises (éclairage public, entretien des espaces verts, balayage des rues, ...).

- le chapitre 62 "*AUTRES SERVICES EXTERIEURS*" pour 476 950 € concerne les rémunérations d'intermédiaires (percepteur, appel aux entreprises pour les travaux d'entretien...), les frais d'actes et de contentieux, les frais de publicité et publications diverses, les frais de transports, de mission et de réceptions, les frais de télécommunications et d'affranchissement.

- le chapitre 63 "*IMPOTS, TAXES et VERSEMENTS ASSIMILES*" pour 149 260 € enregistre les crédits nécessaires au paiement des taxes foncières, taxes sur les spectacles.

* le chapitre 012 "*CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES*" pour un montant total de 2 845 495,18 € en légère baisse par rapport à l'année précédente compte tenu de la stabilité des effectifs et du remplacement de départs en retraite par des agents en début de carrière qui se décompose principalement de la façon suivante :

- le chapitre 63 "*IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS*" pour 52 000 € concerne les cotisations versées au centre de gestion et au Centre National de la Fonction Publique Territoriale, ainsi que les cotisations versées au FNAL.

- le chapitre 64 "*CHARGES DE PERSONNEL*" pour 2 793 495,18 € prend en compte l'ensemble des rémunérations du personnel de la collectivité ainsi que les charges sociales patronales liées à ces rémunérations (sécurité sociale, supplément familial, versements aux mutuelles, ...). Il n'est pas prévu d'accroissement des effectifs du personnel pour l'année à venir, une légère baisse des dépenses en personnel est annoncée en raison de départs en retraite remplacés par d'autres rémunérés en début de grilles indiciaires.

* le chapitre 014 "*ATTÉNUATIONS DE PRODUITS*" pour un montant de 24 000 €

* le chapitre 65 "*AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE*" pour 1 589 246 € concerne les autres charges de gestion courante telles que les indemnités et frais de mission du maire et des adjoints, les contingents et participations obligatoires (contingent d'incendie, les contributions au SIVOM, au SICECO...) ainsi que les subventions aux associations locales.

* le chapitre 66 "*CHARGES FINANCIERES*" pour 27 822,82 € enregistre les charges rattachées à la gestion financière.

* le chapitre 67 "*CHARGES EXCEPTIONNELLES*" pour 40 500 € concerne les bourses et prix, les titres annulés sur exercices clos.

* le chapitre 68 "*OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS*» pour 490 000 € enregistre les dotations aux amortissements.

Evolution des dépenses de fonctionnement entre 2017 et 2018

Dépenses de fonctionnement inscrites au budget primitif				
Chapitre	Désignation	Budget 2018	Budget 2017	Evolution en %
011	Charges à caractère général	2 647 430,00	2 485 125,00	+ 6,53 %
012	Charges de personnel	2 845 495,18	2 884 260,35	- 1,34 %
014	Atténuations de produits	24 000,00	24 000,00	0,00 %
65	Autres charges de gestion courante	1 589 246,00	1 552 831,00	+ 2,35 %
66	Charges financières	27 822,82	38 938,65	- 28,55 %
67	Charges exceptionnelles	40 500,00	16 000,00	+ 253,12 %
042	Opérations d'ordre	490 000,00	512 600,00	- 4,41 %
Total des dépenses		7 664 494,00	7 513 755,00	+ 2,01 %

2. Les recettes réelles de fonctionnement

I – Fiscalité et dotations

Le budget 2018 s'appuie cette année encore sur une grande prudence compte tenu de la conjoncture économique.

Les ressources de fonctionnement peuvent être décomposées en trois grandes masses : les recettes liées à l'utilisation du patrimoine et à l'activité des services, celles provenant de diverses aides et celles relatives aux impôts.

Les recettes liées à l'utilisation du patrimoine et à l'activité des services

Ces recettes proviennent pour l'essentiel de la facturation de diverses prestations (de la bibliothèque, de l'école de musique, de la piscine et du cinéma ...) ainsi que de la location de divers éléments du patrimoine (Salles...). Elles s'élèvent à 1 214 059,18 € et se décomposent comme suit :

* le chapitre 013 « *ATTENUATION DES CHARGES* » pour 21 000 € enregistre les recettes relatives aux charges de personnel (remboursements des indemnités journalières...)

* le chapitre 70 « *PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES* » pour 678 400 € enregistre les recettes liées aux produits des services du domaine et des ventes diverses (vente des coupes de bois, concessions funéraires, droits d'occupation du domaine public, remboursement du budget annexe Théâtre pour l'emprunt et les salaires, remboursement d'assurances.....)

* le chapitre 75 « *AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE* » pour 514 659,18 € enregistre les revenus des immeubles et les redevances versées par les fermiers et les concessionnaires.

Les recettes provenant de diverses dotations et aides

* le chapitre 74 pour 2 067 210 € comprend la Dotation Forfaitaire versée par l'État à notre commune et diverses subventions ou dotations de l'Etat, de la Région, du Département et autres, ainsi que les produits provenant des compensations des exonérations sur les diverses taxes.

Les recettes liées aux impôts et taxes

Qu'il s'agisse d'impôts directs locaux, d'impôts sur les ménages et/ou les entreprises, que la fiscalité soit locale ou nationale, directe ou indirecte, taxes et redevances diverses, notamment d'utilisation du domaine public, leur montant total s'élève à 4 275 224,82 €.

Evolution des recettes de fonctionnement entre 2017 et 2018

Recettes de fonctionnement inscrites au budget primitif				
Chapitre	Désignation	Budget 2018	Budget 2017	Evolution en %
013	Atténuations de charges	21 000,00 €	37 184,00 €	- 43,52 %
70	Produits des services, domaines et ventes diverses	678 400,00 €	699 950,00 €	- 3,08 %
73	Impôts et taxes	4 275 224,82 €	4 019 269,00 €	+ 6,37 %
74	Dotations, subventions et participations	2 067 210,00 €	2 023 260,00 €	+ 2,17 %
75	Autres produits de gestion courante	514 659,18 €	584 092,00 €	- 11,89 %
042	Opérations d'ordre	108 000,00 €	150 000,00 €	- 28,00 %
Total des recettes		7 664 494,00 €	7 513 755,00 €	+2,00 %

Section d'investissement:

1. Les dépenses réelles d'investissement

Elles s'élèvent à 6 044 100 € et se décomposent comme suit :

- * le chapitre 20 pour 48 500 € enregistre les « *IMMOBILISATIONS INCORPORELLES* » (achat de logiciels, frais d'études...)
- * le chapitre 204 pour 400 000 € enregistre les « *SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES* » (aides aux commerces dans le cadre du FISAC)
- * le chapitre 21 pour 453 600 € « *IMMOBILISATIONS CORPORELLES* » paie les acquisitions de terrains, le matériel et l'outillage d'incendie, de voirie, la sculpture des journées châillonnaises, matériel de bureau et matériel informatique.
- * le chapitre 23 pour 4 220 000 € « *IMMOBILISATIONS EN COURS* » paie les constructions et les divers travaux.

Les principales opérations de la section d'investissement se trouvent dans le tableau qui suit :

Programme	Montant
Administration générale	
Mobilier divers	30 000,00 €
Informatique	40 000,00 €
panneaux lumineux d'information	50 000,00 €
frais d'études accessibilités des écoles	20 000,00 €
aides FISAC	400 000,00 €
Logiciels	30 000,00 €
Equipements sportifs	
matériel piscine	6 000,00 €
panneaux de basket salle Nisard	6 000,00 €
cibles pour le terrain de tir à l'arc	15 000,00 €
travaux divers sur le stade Gaston Paris	15 000,00 €
aire de jeux multisports	50 000,00 €
matériel sportif divers	10 000,00 €
travaux Salle Vêque	165 000,00 €
travaux sur court de tennis	25 000,00 €

Urbanisme	
acquisition terrains	50 000,00 €
acquisition terrain bâti	100 000,00 €
logiciels	8 000,00 €
Culture	
travaux médiathèque	1 500 000,00 €
matériel cinéma	5 000,00 €
meublier pour la bibliothèque	5 000,00 €
informatique pour la bibliothèque	2 000,00 €
matériel pour la bibliothèque	1 000,00 €
logiciel pour la bibliothèque	6 000,00 €
informatique pour l'école de musique	2 000,00 €
instruments pour l'école de musique	2 000,00 €
logiciel pour l'école de musique	1 000,00 €
remplacement de volants roulants pour la maison de la musique	3 000,00 €
matériel pour l'école de musique	1 000,00 €
Patrimoine ancien	
1ère tranche pour la réhabilitation de l'église St Jean	250 000,00 €
études pour les travaux de réhabilitation de l'église St Nicolas	20 000,00 €
porche de l'église des Génovéfains	70 000,00 €
fontaine place Marmont	20 000,00 €
Équipement divers	
mur de soutènement rue de la Juiverie	20 000,00 €
renovation œuvres d'art églises	10 000,00 €
achat sculpture	4 000,00 €
travaux de sonorisation du centre ville	10 000,00 €
Equipements scolaires	
construction d'un préau à l'école maternelle Carco	130 000,00 €
installation de rideaux à l'école Marmont	10 000,00 €
sécurisation des écoles Carco et Marmont	15 000,00 €
équipements pour les écoles maternelles et élémentaires	44 100,00 €
travaux école maternelle Carco	7 500,00 €
Patrimoine divers	
remplacement chaudière de la Poste*	30 000,00 €
travaux dans les logements municipaux	15 000,00 €
remplacement poteaux incendie	5 000,00 €
travaux sur bâtiments municipaux	30 000,00 €
travaux dans le bâtiment de l'ex centre social	45 000,00 €
illuminations de Noël	7 000,00 €

démantèlement ex fonderie	500 000,00 €
travaux Camping	5 000,00 €
aménagement paysager cimetière St Thibault	15 000,00 €
travaux d'exhumation	5 000,00 €
Services techniques	
remplacement chaudière des ateliers municipaux	25 000,00 €
menuiseries extérieures des ateliers municipaux	4 500,00 €
achat extincteurs	2 000,00 €
plantations d'arbres	5 000,00 €
travaux dans la forêt communale	10 000,00 €
jardin de la mairie	50 000,00 €
Renouvellement mobilier urbain	15 000,00 €
étude urbanisme aménagement centre ville	40 000,00 €
travaux aménagement centre ville	1 000 000,00 €
achat véhicule	20 000,00 €
Petit matériel	10 000,00 €
matériel divers	14 000,00 €
éclairage public	100 000,00 €
Signalisation	10 000,00 €
Pavoisement	5 000,00 €
TRAVAUX EN REGIE	108 000,00 €
DEPENSES IMPREVUES	20 000,00
AVANCES budget annexe	600 000,00
Remboursement de la dette	302 000,00

Evolution des dépenses d'investissement entre 2017 et 2018

Dépenses d'investissement inscrites au budget primitif				
Chapitre	Désignation	Budget 2018	Budget 2017	Evolution en %
20	Immobilisations incorporelles	48 500,00 €	104 750,00 €	- 53,70 %
204	Subventions d'équipement versées	400 000,00 €		
21	Immobilisations incorporelles	453 600,00 €	338 950,00 €	+33,82 %
23	Immobilisations en cours	4 220 000,00 €	4 337 661,00 €	- 2,71 %
16	Emprunts et dettes assimilées	302 000,00 €	295 000,00 €	+ 2,37 %
27	Autres immobilisations financières	600 000,00 €	612 495,00 €	- 2,04 %
020	Dépenses imprévues d'investissement	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 %
040	Opérations d'ordre	108 000,00 €	150 000,00 €	- 28,00%
Total des dépenses		6 152 100,00 €	5 858 856,00 €	+ 5,00 %

2. Les recettes d'investissement

Elles concernent principalement :

* le chapitre 10 pour 294 500 € (FCTVA et Taxe d'aménagement).

* le chapitre 16 pour 4 699 891 € affectés au financement des opérations d'investissement par l'emprunt nécessaire à l'équilibre du Budget Primitif.

Evolution des recettes d'investissement entre 2017 et 2018

Recettes d'investissement inscrites au budget primitif				
Chapitre	Désignation	Budget 2018	Budget 2017	Evolution en %
16	Emprunts et dettes assimilées	4 699 891,00 €	4 987 756,00 €	-5,77%
10	Dotations, fonds divers et réserves	294 500,00 €	358 500,00 €	-13,00 %
27	Autres immobilisations financières	667 709,00 €		
040	Opérations d'ordre	490 000,00 €	512 600,00 €	-4,41%
Total des dépenses		6 152 100,00 €	5 858 856,00 €	+5,00 %

Endettement de la collectivité

Le budget principal de la ville est le seul à avoir des emprunts à rembourser au 1^{er} janvier 2018, les budgets annexes ne présentant aucune dette à cette date.

5 emprunts à taux fixe sont en cours de remboursement pour un capital restant dû de 865 670,10 € au 1^{er} janvier 2018.

Présentation synthétique des budgets annexes 2018

Les budgets annexes ne présentent à ce jour aucune dette. Des prévisions d'emprunt sont inscrites pour certains budgets afin de financer d'éventuels investissements non prévus à ce jour principalement pour les réseaux d'eau et d'assainissement.

BUDGET ANNEXE BÂTIMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

1- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1-1 Les principales dépenses d'investissement

1/ le chapitre 21 pour 30 000 € destinés à l'achat de terrain et de matériel,

2/ le chapitre 23 pour 580 000 € correspond à des travaux.

4/ le chapitre 020 pour 10 864 € correspondant à des dépenses imprévues si besoin.

1-2 Les principales recettes d'investissement

1/ le chapitre 16 pour 535 000 € destinés au financement des travaux si besoin.

Le chapitre 040 pour 85 864 € correspond aux amortissements.

2- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

2-1 Les principales dépenses de fonctionnement

1/ le chapitre 011 pour 107 700 € au titre notamment :

- de fournitures de petit équipement
- de petites interventions sur les bâtiments
- de primes d'assurances
- des taxes foncières.

2/ le chapitre 022 pour 8 000 € pour dépenses imprévues si besoin.

2-2 Les principales recettes de fonctionnement

Le chapitre 75 pour 206 575 € correspondant aux revenus des immeubles et au remboursement des taxes d'ordures ménagères.

BUDGET ANNEXE BÂTIMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX		
Section	Budget précédent	Crédits ouverts 2018
Investissement :		
Dépenses	1 285 179,00 €	620 864,00 €
Recettes	1 285 179,00 €	620 864,00 €
Fonctionnement :		
Dépenses	270 572,00 €	206 575,00 €
Recettes	270 572,00 €	206 575,00 €

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT ROUTE DE TROYES

Ce budget est bâti en fonction du stock de terrains aménagés susceptibles d'être vendus dans l'année.

I- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Cette section est strictement identique tant en dépenses qu'en recettes pour un montant de 714 768 € correspond à la valorisation des terrains aménagés.

II- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Comme pour la section d'investissement, cette section répond aux mêmes règles d'équilibre.

En dépenses, le chapitre 011 correspond à la valorisation des travaux des terrains qui seront mis en vente pour un montant de 600 000 € et le chapitre 042 pour 114 768 € est relatif aux opérations de variation des stocks de terrains aménagés.

En recettes, le chapitre 75 correspond aux arrondis de TVA pour un montant de 10 € et le chapitre 042 correspond aux opérations de variation des stocks de terrains aménagés pour un montant de 714 768 €.

III – SYNTHESE

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT ROUTE DE TROYES		
Section	Budget précédent	Crédits ouverts 2018
Investissement :		
Dépenses	1 075 354,00 €	714 768,00 €
Recettes	1 075 354,00 €	714 768,00 €
Fonctionnement :		
Dépenses	880 000,00 €	714 778,00 €
Recettes	880 000,00 €	714 778,00 €

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE MARIGNAN

Ce budget est bâti en fonction de la valorisation des terrains aménagés susceptibles d'être vendus dans l'année.

I- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement : - Chapitre 16 pour 667 709€ en opération réelle (remboursement de l'avance au budget principal de la ville)

Les recettes d'investissement : - Chapitre 040 pour 667 709 € en opération d'ordre.

II- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses et les recettes de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement : - chapitre 042 pour 667 709 € est relatif aux opérations de variation des terrains aménagés en opération d'ordre.

Les recettes de fonctionnement : - chapitre 70 pour 614 512 € concerne la vente des terrains en opération réelle.

III – SYNTHESE

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE MARIGNAN		
Section	Budget précédent	Crédits ouverts 2018
Investissement :		
Dépenses	713 421,00 €	667 709,00 €
Recettes	713 421,00 €	667 709,00 €
Fonctionnement :		
Dépenses	713 431,00 €	667 719,00 €
Recettes	713 431,00 €	667 719,00 €

BUDGET ANNEXE THÉÂTRE

C'est un budget soumis à TVA, tant en dépenses qu'en recettes, avec des taux divers selon les prestations. Ce budget est présenté TTC.

1- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1-1 Les principales dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se résument principalement en l'achat de divers matériels et à des petits travaux pour 7 067,00 €.

1-2 Les principales recettes d'investissement

1/ le chapitre 021 pour 3 217,00 € correspond à un virement de la section de fonctionnement constituant l'autofinancement.

2/ le chapitre 040 pour 3 850,00 € correspond aux amortissements.

2- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

2-1 Les principales dépenses de fonctionnement

1/ le chapitre 011 pour 557 350,00 € au titre principalement :

- des contrats de prestations de services pour les spectacles
- de la communication
- du remboursement au budget Ville des emprunts et des salaires
- des impôts sur spectacles
- des frais d'hébergement et de nourriture des artistes
- du nettoyage des locaux par une entreprise
- des consommables (eau, électricité, assainissement et carburant)
- de la maintenance des appareils et des vérifications électriques

Les autres dépenses sont relatives au fonctionnement administratif des services (vêtements de travail, fournitures administratives, frais de missions, d'affranchissement, de télécommunications,...)

2/ le chapitre 012 pour 275 € au titre de la médecine du travail,

3/ le chapitre 022 pour 5 500 € de dépenses imprévues pour tout besoin non repéré à ce jour qui pourra être individualisé sur décision.

2-2 Les principales recettes de fonctionnement

1/ le chapitre 70 pour 109 500,00 € au titre principalement

- des droits d'entrée
- des mises à disposition du personnel technique
- des produits de la convention avec la CCPC et des revenus annexes du bar

2/ le chapitre 74 pour 84 152 € au titre des subventions de fonctionnement ainsi que du sponsoring.

3/ le chapitre 75 pour 376 500 € au titre :

- des revenus des locations de salles pour 1 500 €
- de la contribution du budget Ville pour assurer l'équilibre du budget annexe pour 375 000 €.

III – SYNTHESE

BUDGET ANNEXE THÉÂTRE		
Section	Budget précédent	Crédits ouverts 2018
Investissement :		
Dépenses	27 365,00 €	7 067,00 €
Recettes	27 365,00 €	7 067,00 €
Fonctionnement :		
Dépenses	589 100,00 €	570 252,00 €
Recettes	589 100,00 €	570 252,00 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

1- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1-1 Les principales dépenses d'investissement

1/ le chapitre 23 pour 250 000,00 € au titre :

- de travaux pour les postes de refoulement pour 50 000 €
- de travaux divers sur le réseau pour 200 000,00 €

2/ le chapitre 020 pour 14 000 € correspondant aux dépenses imprévues lequel pourra être individualisé par voie de décision pour tous travaux non prévisibles à ce jour.

1-2 Les principales recettes d'investissement

1/ le chapitre 16 pour 160 000 € correspondant au recours à un emprunt si nécessaire selon les besoins réels en travaux sur le réseau au cours de l'exercice.

2/ Le chapitre 021 correspond à un virement de la section d'exploitation pour un montant de 8 000,00€. Les crédits inscrits au chapitre 28 correspondent à des opérations d'ordre pour les amortissements.

2- LA SECTION D'EXPLOITATION

2-1 Les principales dépenses d'exploitation

1/ le chapitre 011 pour 68 600,00 € au titre des charges diverses de la gestion courante et notamment :

- des fournitures d'entretien, de petit équipement et de petits travaux
- entretien et réparations
- publicités et publications
- des taxes foncières

2/ le chapitre 65 pour 330 000 € destinés à couvrir la participation au SIVOM pour la station d'épuration.

3/ le chapitre 022 pour 8 000 € correspondant aux dépenses imprévues lesquelles pourront être individualisées par voie de décision pour tous travaux non prévisibles à ce jour.

2-2 Les principales recettes d'exploitation

1/ le chapitre 70 pour 500 000 € correspondant au produit de la redevance d'assainissement

2/ le chapitre 75 pour 10 600 € correspondant à des produits divers de gestion courante (frais de contrôle).

III – SYNTHÈSE

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT		
Section	Budget précédent	Crédits ouverts 2018
Investissement :		
Dépenses	147 200,00 €	300 000,00 €
Recettes	147 200,00 €	300 000,00 €
Exploitation :		
Dépenses	536 800,00 €	546 600,00 €
Recettes	536 800,00 €	546 600,00 €

BUDGET ANNEXE EAU

1- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1-1 Les principales dépenses d'investissement

1/ le chapitre 23 pour 359 500 € au titre des travaux sur les canalisations et des travaux divers.

2/ le chapitre 020 pour 5 000 € correspondant aux dépenses imprévues et pourra être individualisé par voie de décision pour tous travaux non prévisibles à ce jour.

1-2 Les principales recettes d'investissement

1/ le chapitre 16 pour 320 000 €.correspondant au recours à un emprunt si nécessaire selon les besoins réels en travaux sur le réseau au cours de l'exercice.

2/ le chapitre 021 pour un montant de 19 200 € correspondant à un virement de la section d'exploitation constituant l'autofinancement.

2- LA SECTION D'EXPLOITATION

2-1 Les principales dépenses d'exploitation

1/ le chapitre 011 pour 156 500 € au titre notamment :

- de travaux d'entretien et de réparations diverses
- de frais d'honoraires et frais de publicité
- des taxes foncières

2/ le chapitre 022 pour 5 000 € correspond aux dépenses imprévues et pourra être individualisé par voie de décision pour tous travaux non prévisibles à ce jour.

3/ le chapitre 023 destiné au virement à la section d'investissement constituant ainsi l'autofinancement pour 19 200 €.

2-2 Les principales recettes d'exploitation

1/ le chapitre 70 pour 180 000 € correspondant au produit de la vente d'eau essentiellement.

2/ le chapitre 75 pour 26 000 € correspondant au remboursement de produits prévus dans le contrat d'affermage et à des loyers d'opérateurs de réseaux de téléphonie.

III – SYNTHÈSE

BUDGET ANNEXE EAU		
Section	Budget précédent	Crédits ouverts 2018
Investissement :		
Dépenses	188 200,00 €	367 700,00 €
Recettes	188 200,00 €	367 700,00 €
Exploitation :		
Dépenses	209 200,00 €	209 200,00 €
Recettes	209 200,00 €	209 200,00 €